

## SANTÉ



## Le rôle de l'Ordre national des pharmaciens dans les procédures de sauvegarde

L'Ordre intervient lorsqu'une pharmacie d'officine doit engager des procédures de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire. Aux côtés de l'administrateur judiciaire, le conseil régional de l'Ordre des pharmaciens (CROP) veille à l'application

des règles déontologiques et professionnelles (par exemple, le respect du secret professionnel lors de l'inventaire des biens). Il relève également de sa compétence de désigner un remplaçant en mesure de poursuivre l'activité, si le juge l'autorise.

## À RETENIR



## Pour votre exercice pharmaceutique

L'ANSM suspend l'AMM de la pilule Diane<sup>®</sup> 35 : prise d'effet le 21 mai 2013

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a annoncé le 30 janvier la suspension de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) de la pilule Diane<sup>®</sup> 35 et de ses génériques, en raison des risques thromboemboliques pulmonaires liés à sa prise. Cette suspension prendra effet le 21 mai 2013\*.

L'Agence demande aux prescripteurs de cesser d'initier ou de renouveler tout traitement par Diane<sup>®</sup> 35 ou ses génériques, et aux pharmaciens de renouveler la dispensation de ce médicament pour la durée la plus courte possible. L'Agence rappelle qu'il existe d'autres traitements de l'acné et met à disposition sur son site Internet des recommandations de bonne pratique de prise en charge de l'acné par voie locale et générale.

\* Et non le 30 avril comme annoncé dans le numéro précédent du Journal de l'Ordre.

## Patch contraceptif EVRA : risque de thrombose veineuse

Selon l'Agence européenne du médicament (EMA), le risque de thrombose veineuse serait jusqu'à deux fois plus élevé chez les femmes utilisant le patch contraceptif EVRA que chez celles qui ont recours à un contraceptif oral combiné (COC) de 2<sup>e</sup> génération contenant du lévonorgestrel.

L'ANSM demande aux prescripteurs de préférer un contraceptif combiné de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> génération et engage les professionnels de santé à signaler d'éventuels effets indésirables auprès de leur centre régional de pharmacovigilance (CRPV) le plus proche.

## En savoir plus

- Procédure de suspension de l'AMM de Diane<sup>®</sup> 35 et de ses génériques - lettre aux professionnels de santé (22/02/13) sur [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)
- Dossier consacré aux pilules estroprogestatives sur [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr) > Dossiers thématiques
- Point d'information : EVRA (patch contraceptif) et risque de thrombose veineuse (27/02/2013) sur [www.ansm.sante.fr](http://www.ansm.sante.fr)

Cette rubrique n'est pas exhaustive. Consultez régulièrement les sites des institutions sanitaires de référence.

## { INFO PRATIQUE }

## EN CAS DE DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Dans le contexte économique actuel, l'équilibre financier de votre officine peut se trouver fragilisé. L'Ordre des experts-comptables propose des solutions pour vous aider à faire face aux difficultés.

**V**otre officine se trouve dans une situation délicate ? L'Ordre des experts-comptables s'est rapproché du réseau bancaire et des assureurs pour proposer un appui aux très petites entreprises (TPE).

## Anticiper les difficultés

Lorsqu'une entreprise traverse une période délicate, les frais de conseils peuvent représenter des sommes conséquentes. **Vous pouvez souscrire une assurance prévention (120 euros par an) qui vous permet de faire appel, si la situation l'exige, à des experts de crise** (experts-comptables, avocats, mandataires *ad hoc*, conciliateurs) pour un plafond d'honoraires fixé à 6 000 euros.



**Obtenir un prêt bancaire**  
Votre expert-comptable peut se porter garant auprès des banques pour vous aider à obtenir un prêt bancaire à concurrence de 25 000 euros. De quoi faire face à vos besoins en fonds de roulement, à un décuvert structurel (autorisé et respecté), au financement

d'une embauche ou encore de vos stocks. Plusieurs acteurs bancaires ont déjà répondu favorablement à cette initiative de l'Ordre des experts-comptables.

## En savoir plus

- [www.financement-tpe-pme.com](http://www.financement-tpe-pme.com)
- [www.experts-comptables.fr](http://www.experts-comptables.fr)



## { VACCINATIONS }

## Un nouvel appel à la mobilisation

**Le constat est préoccupant : malgré les efforts des professionnels de santé, la couverture vaccinale est encore insuffisante à l'heure actuelle, en France et en Europe.**

## Une semaine de mobilisation autour de la vaccination

Du 20 au 27 avril prochain, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) organisera la Semaine européenne de la vaccination. L'événement, qui vise à favoriser une meilleure compréhension des enjeux de la protection vaccinale, compte sur l'implication des pharmaciens. « Le rôle de relais de santé est de plus en plus important », rappelle le professeur Pierre Bégué, membre de l'Académie de médecine et ancien président du Comité technique des vaccinations. « Les pharmaciens doivent informer leurs patients au jour le jour et s'impliquer dans le suivi des vaccinations, poursuit-il, mais aussi leur expliquer de façon motivée à la fois l'utilité du vaccin et les réalités de la maladie. »

## Un calendrier vaccinal simplifié en 2013

Afin de remplir au mieux cette mission d'éducation du public, les pharmaciens sont invités à consulter le nouveau calendrier vaccinal 2013, publié mi-avril dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire, et à commander sur le site du Cespharm une sélection d'outils intégrant les nouvelles recommandations vaccinales.

## En savoir plus

- [www.semaine-vaccination.fr](http://www.semaine-vaccination.fr)
- [www.cespharm.fr](http://www.cespharm.fr)
- « Couverture vaccinale : vers une participation plus active des pharmaciens », Le journal de l'Ordre n° 22, p. 3

